

Analyses biologiques, biotechnologiques, agricoles et environnementales (ANABIOTEC)

RNCP36772 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 5
Sigle	BTSA — Brevet de technicien supérieur agricole
Code(s) NSF	221
Formacode(s)	12081, 12003, 21007, 21547
Code(s) ROME	J1302, H1210, H1503
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/08/2028

Certificateur(s)

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE · SIRET : 11007001800012

Partenaires habilités

25 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 25 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
ASS FAMILIALE LOCALE INSTITUT STE C	780627337 00048	Former et organiser l'évaluation
ASSOCIATION DE GESTION DU CFA MTA	923338065 00017	Former et organiser l'évaluation
ASSOCIATION FAMILIALE DE GESTION DU LYCEE TECHNIQUE PRIVE LES MANDAILLES	779405034 00025	Former et organiser l'évaluation
ASSOCIATION FAMILIALE LOCALE DE FORMATION PROFESSIONNELLE AGRICOLE	311110282 00010	Former et organiser l'évaluation
ASSOC INSTITUT PROFESSIONEL LEMONNIER	780713947 00015	Former et organiser l'évaluation
CFPPA Aix-Valabre	191316561 00015	Former et organiser l'évaluation
ECOLE AGRICULTURE LES CHATELETS	399488089 00026	Former et organiser l'évaluation
ENIL LYCEE AGRICOLE	191500370 00017	Former et organiser l'évaluation
ENSEIGNEMENT PROMOTION AGRICOLE GENERAL	775804560 00016	Former et organiser l'évaluation
ETABLISSEMENT PUBLIC LOCAL D'ENSEIGNEMENT ET DE FORMATION PROFESSIONNELLE AGRICOLE ANDRE PAILLOT	196902795 00018	Former et organiser l'évaluation

Liste complète des 25 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rncp36772-analyses-biologiques-biotechnologiques-agricoles-et-environnementales-anabiotec/partenaires>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Les métiers du brevet de technicien supérieur agricole ANABIOTEC concernent des secteurs d'activités comme l'agriculture et l'environnement, la santé, l'industrie pharmaceutique, les industries agro-alimentaires, l'industrie de la chimie (chimie verte et le secteur cosmétique). C'est un diplôme spécialisé qui fait appel à un large éventail de compétences scientifiques allant de la biochimie, la microbiologie, les biotechnologies, la biologie, les sciences physiques, la chimie et les mathématiques.

Le

secteur professionnel est marqué par des évolutions en cours et à venir. D'abord le développement du numérique, notamment la robotisation font évoluer les pratiques professionnelles en laboratoires.

Les exigences de qualité des consommateurs, des organismes de contrôle et des fabricants de l'agroalimentaire influent sur le développement des analyses agroalimentaires. Les techniques d'analyse rapide (avec l'apparition de kits) permettent de réaliser des gains de temps et de main d'oeuvre.

Le diplôme de BTSA ANABIOTEC vient répondre aux besoins de ce secteur.

ACTIVITÉS VISÉES

Le

technicien

de

laboratoire

organise

son

travail

pour

effectuer

des

analyses

dans

les

domaines

de

la biologie, biochimie, microbiologie, biotechnologie ou de la chimie. Il peut aussi effectuer des contrôles ou mettre en œuvre des protocoles de recherche ou d'essais.

Dans toutes ces activités, il assure l'application d'une démarche qualité. Après validation, le technicien de laboratoire peut assurer la mise en forme et la communication des résultats obtenus.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Les compétences attestées dans le diplôme de brevet technicien supérieur agricole "Analyses biologiques, biotechnologiques, agricoles et environnementales" sont :

- Organiser des contrôles et des activités d'analyses
- Mettre en œuvre un protocole d'analyse, d'essais et un procédé biotechnologique
- Appliquer une démarche d'amélioration continue du fonctionnement et de la qualité
- Assurer le suivi et la maintenance des équipements
- Communiquer les résultats.

Blocs de compétences

RNCP36772BC01 — S'inscrire dans le monde d'aujourd'hui

LISTE DE COMPÉTENCES

C1. 1 Saisir les enjeux de la réalité socio-économique

C1.2 Se situer dans des questions de société

C1.3 Argumenter un point de vue dans un débat de société

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités sont définies par le règlement d'examen.

RNCP36772BC02 — Construire son projet personnel et professionnel

LISTE DE COMPÉTENCES

- C2.1 S'engager dans un mode de vie actif et solidaire
- C2.2 S'insérer dans un environnement professionnel
- C2.3 S'adapter à des enjeux ou des contextes particuliers
- C2.4 Conduire un projet

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités sont définies par le règlement d'examen.

RNCP36772BC03 — Communiquer dans des situations et des contextes variés

LISTE DE COMPÉTENCES

- C3.1 Répondre à des besoins d'information pour soi et pour un public
- C3.2 Communiquer en langue étrangère
- C3.3 Communiquer avec des moyens adaptés

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités sont définies par le règlement d'examen.

RNCP36772BC04 — Mettre en œuvre des analyses, des essais et des procédés biotechnologiques

LISTE DE COMPÉTENCES

- C4.1 Réaliser des analyses ou des essais dans le domaine de la santé
- C4.2 Réaliser des analyses ou des essais dans le domaine agro-alimentaire
- C4.3 Réaliser des analyses ou des essais dans les domaines agricole et de l'environnement
- C4.4 Piloter un procédé biotechnologique

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités sont définies par le règlement d'examen.

RNCP36772BC05 — Appliquer une démarche d'amélioration continue de la qualité

LISTE DE COMPÉTENCES

- C5.1 S'insérer dans une structure professionnelle
- C5.2 Appliquer une démarche qualité
- C5.3 Proposer des solutions d'amélioration de la qualité

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités sont définies par le règlement d'examen.

RNCP36772BC06 — Assurer le fonctionnement optimal des équipements dans le respect de la sécurité

LISTE DE COMPÉTENCES

- C6.1 Assurer le bon usage des équipements et du matériel
- C6.2 Garantir la précision de mesure des équipements et matériels
- C6.3 Réaliser la maintenance conformément aux procédures

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités sont définies par le règlement d'examen.

RNCP36772BC07 — Organiser les contrôles et analyses selon les secteurs professionnels

LISTE DE COMPÉTENCES

- C7.1 Concevoir un plan de contrôle
- C7.2 Organiser le travail dans le laboratoire
- C7.3 Choisir les analyses et contrôles adaptés aux objectifs fixés
- C7.4 Adapter les moyens aux analyses et contrôles

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités sont définies par le règlement d'examen.

RNCP36772BC08 — Valoriser des résultats d'activités

LISTE DE COMPÉTENCES

C8.1 Traiter la demande d'un commanditaire

C8.2 Valider des résultats

C8.3 Communiquer sur des résultats

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités sont définies par le règlement d'examen.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Santé humaine

Autres services (dont enseignement recherche)

Industries alimentaires

Autres industries (dont production/distribution d'eau, assainissement, gestion des déchets et construction)

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Technicien / Technicienne de laboratoire
- Technicien / Technicienne de recherche
- Assistant/Assistante d'ingénieur.
- Technicien/technicienne biologiste en recherche-développement
- Technicien / Technicienne de laboratoire de contrôle en industrie alimentaire ou pharmaceutique
- Laborantin / Laborantine d'analyses médicales
- Technicien / Technicienne de biologie médicale
- Technicien / Technicienne de laboratoires d'analyses médicales
- Technicien biologiste médical / Technicienne biologiste médicale
- Technicien / Technicienne analyse-contrôle en industrie chimique
- Technicien / Technicienne chimiste en recherche-développement

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Le

BTSA

ANABIOTEC

est

un

des

titres

ou

diplômes

permettant

d'exercer

la

profession

de

technicien

de laboratoire médical, mentionné par l'arrêté du 21 octobre 1992 fixant la liste des titres exigés des personnes employées en qualité de technicien dans un laboratoire d'analyses de biologie médicale. Dans ce cas, il doit être titulaire du certificat de capacité à effectuer des prélèvements sanguins en vue d'analyses de biologie médicale, délivré par l'Agence Régionale de Santé.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 4 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible, Lien formation-emploi, Conditions de travail contraignantes
Salaire médian (mensuel)	2 012 €
Diplôme le plus fréquent	Bac général, technologique, professionnel ou équivalent en services aux personnes (42 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	E5X70 — Techniciens des industries de process · tension 4/5 (Élevée) H0X40 — Ouvriers qualifiés du contrôle qualité et de laboratoire · tension 5/5 (Très élevée) N0X70 — Techniciens d'étude, recherche et développement · tension 5/5 (Très élevée) V3X70 — Techniciens médicaux et préparateurs · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	19 848
Jugés difficiles à recruter	49 %
Emplois saisonniers	12 %
Familles professionnelles (FAP)	E5X70 — Techniciens des industries de process H0X40 — Ouvriers qualifiés du contrôle qualité et de laboratoire N0X70 — Techniciens d'étude, recherche et développement V3X70 — Techniciens médicaux et préparateurs

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Pour entrer en formation en voie scolaire ou en apprentissage, le candidat doit être titulaire d'un diplôme de baccalauréat, de brevet de technicien, diplôme d'accès aux études universitaires ou un autre diplôme ou certification de niveau 4. Les candidats ayant suivi une formation à l'étranger peuvent être admis sous certaines conditions.

Pour entrer en formation en formation professionnelle continue, le candidat peut aussi se présenter après deux années d'activité professionnelle à plein temps.

PRÉREQUIS À LA VALIDATION

Pour se présenter à l'examen, le candidat doit avoir suivi une formation de BTSA ou bien avoir occupé un emploi de niveau technicien dans le secteur professionnel pendant une année.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE

Le président du jury de chaque spécialité est un membre du Conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux. Il est nommé par arrêté du ministre chargé de l'agriculture. Il est assisté par des présidents-adjoints nommés par l'autorité académique en charge de l'organisation de l'examen.

Le jury est composé, pour deux tiers au moins, d'enseignants d'établissements agricoles publics ou privés sous contrat justifiant sans dérogation possible des titres ou diplômes requis pour enseigner dans une section préparatoire au brevet de technicien supérieur agricole, et, pour un tiers au maximum, d'employeurs ou de salariés des professions concernées et de personnalités compétentes.

ACCESSIBLE EN OUTRE-MER

Nouvelle-Calédonie, Polynésie française

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	10 497 €
Selon la branche	6 000 € – 10 497 €
Prise en charge	Branches concernées
10 497 €	Valeur par défaut · 202 branches
9 982 €	CPNE chimie, CPNEF inter-secteurs papier carton, CPNEFP ICGV entreprises de la viande
10 206 €	CPNE des Vins et Spiritueux
9 769 €	CPNE des industries de santé (CPNEIS)
9 671 €	CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat
9 120 €	CPNE de la branche de l'hospitalisation privée à statut commercial et du thermalisme
8 370 €	CPNE de l'ingénierie, des services informatiques et du conseil
8 099 €	CPNEFP Commerce à distance
7 775 €	CPNEFP de l'industrie cimentière
6 000 €	CPNEFP Carrières et matériaux

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	31/08/2028
-------------------------------------	------------

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS
RNCP15516

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF
<https://chlorofil.fr/diplomes/secondaire/btsa/anabiotec/anabiotec-2023>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/36772/>

Où se former

Formations référencées	3
Organismes	2
Régions couvertes	2
Prix indicatif	1 450 € – 19 575 €
Durée	672 – 1350 h

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Se former en apprentissage

Formations en apprentissage	23
Organismes gestionnaires (CFA)	20
Organismes formateurs	20
Régions couvertes	10
Départements couverts	20
Organismes certifiés Qualiopi	20
Sessions	de 08/2025 à 08/2029

Catalogue des formations en apprentissage — réseau des Carif-Oref. Sans frais pour l'alternant : formation financée par l'OPCO de la branche (NPEC).

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	1
Parcours menés à terme	0
Taux d'achèvement	0 %
Période	09/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	1
Montant total engagé	19 575 €
Coût moyen par dossier	19 575 €
Durée moyenne	1350 h
Période	05/2026
Entreprise	74 %
France compétences	26 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.